

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 février 2025

Partenariat entre l'Anses et le Cirad : un engagement renforcé au service de toutes les santés

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ont renouvelé leur partenariat pour une durée de cinq ans. L'objectif est de renforcer leur collaboration scientifique pour les santés animale, végétale, et humaine, y compris à travers la sécurité sanitaire des aliments. La convention de partenariat a été signée le 28 février par Élisabeth Claverie de Saint Martin, présidente-directrice générale du Cirad, et Benoit Vallet, directeur général de l'Anses.

Un partenariat renforcé pour répondre aux enjeux sanitaires globaux

Ce partenariat vise à mieux répondre de façon conjointe aux défis globaux en matière de santé publique, de sécurité sanitaire des aliments et de biodiversité dans un contexte « Une seule santé » (One Health). Il fait suite à une première convention-cadre signée en 2019.

Les deux institutions réaffirment leur engagement à travailler de manière concertée sur plusieurs domaines de recherche prioritaires, en particulier liés aux pathogènes, vecteurs et ravageurs, ainsi qu'aux contaminants biologiques et chimiques. À ce titre, une attention particulière est portée aux problématiques de l'outre-mer, qui est aux avant-postes des changements globaux

liés en particulier au dérèglement climatique. Ces collaborations prennent notamment la forme de travaux de recherche communs et de partage de données, de matériel biologique et d'expériences en matière d'activités de référence, de surveillance et de qualité.

Les axes de coopération prioritaires

Les domaines de coopération définis pour les cinq années à venir s'inscrivent dans une démarche visant à répondre, ensemble, aux enjeux de santé publique de façon plus efficace :

- **Caractériser les agents pathogènes et nuisibles** : développer des méthodes innovantes pour identifier, suivre et surveiller les agents pathogènes et les organismes nuisibles en santé animale, végétale et humaine. Cela inclut l'étude de leur virulence, de leur résistance et des mécanismes de transmission.
- **Collaborer dans le cadre des plateformes d'épidémiologie-surveillance en santé animale et végétale** : participer aux groupes de travail des plateformes, en particulier sur les veilles sanitaires internationales.
- **Réduire de l'usage des antibiotiques** : contribuer à la recherche et à l'innovation pour réduire l'utilisation des antibiotiques en élevage et pour mieux comprendre l'évolution de la résistance aux antimicrobiens.
- **Analyser les contaminants environnementaux** : étudier le devenir, la transformation et l'impact des contaminants chimiques et biologiques sur les écosystèmes et les organismes vivants, en vue de mieux comprendre les risques sanitaires et environnementaux.
- **Mettre à disposition les données** : favoriser le partage de données ainsi que leur traitement. Ces données concernent notamment l'exposition aux contaminants et la composition nutritionnelle des aliments destinés aux animaux et les humains.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et du travail.

Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Avec ses partenaires, il co-construit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l'innovation et la formation afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires, la santé (des plantes, des animaux et des écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique. Présent sur tous les continents dans une cinquantaine de pays, le Cirad s'appuie sur les compétences de ses 1800 salariées et salariés, dont 1240 scientifiques, ainsi que sur un réseau mondial de 200 partenaires. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

Cirad

07 88 46 82 85
presse@cirad.fr